

Ambition bio : un plan ambitieux sans argent Où sont les 1,1 milliard promis ?

Paris, 25/06/18. Le ministère a annoncé lundi les grandes lignes du plan ambition bio qui doit soutenir l'objectif de 15 % de SAU bio en 2022. Pas de surprises pour ce texte, la FNAB a participé à sa construction et a apprécié la qualité des échanges avec les services du ministère. Mais le contenu ne suffit pas à redonner confiance là où, sur le terrain, le désengagement de l'Etat reste palpable.

Depuis des mois, nous vogueons d'annonce en promesse, de promesse en déception. Pourtant sur le terrain la réalité des producteurs reste la même :

- Les aides 2016 n'ont toujours pas été versées malgré un calendrier déjà repoussé deux fois,
- Les aides au maintien n'ont pas été rétablies malgré la promesse présidentielle de 200 millions d'euros pour soutenir les services environnementaux rendus par l'agriculture,
- Les caisses des Régions pour payer les aides à la conversion n'ont pas été renflouées à la hauteur des enjeux,
- Les crédits animation Bio pour le développement sont toujours plus contraints.

« Le ministère réaffirme le rôle central du marché pour développer l'agriculture biologique mais le marché ne rémunèrera pas la protection de l'eau, de l'air ni du climat. C'est le rôle des pouvoirs publics de rémunérer les services non-marchands rendus par l'agriculture biologique » déclare Guillaume Riou, président de la FNAB.

On nous promet 630 millions de fonds européens d'ici 2022 alors que le ministre Stéphane Travert vient d'exclure lors du Grand Conseil d'Orientation de l'Agence BIO tout nouveau transfert entre les piliers 1 et 2 et que toutes nos questions sur la provenance de ces fonds sont restées sans réponse depuis deux mois. La FNAB craint que le ministère repousse sur la prochaine PAC cet engagement alors que nous avons peu d'espoir qu'elle voie le jour avant 2022, ou réduise les plafonds à peau de chagrin.

Ces derniers mois, seulement 45 millions d'euros de fonds européens ont été fléchés pour répondre aux besoins de financement des aides bio d'ici la prochaine PAC. Pour atteindre l'objectif de 15 % de SAU bio en 2022, la seule conversion nécessiterait au minimum 400 millions d'euros pour les trois prochaines années. A l'heure actuelle, 6 régions (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes) ont déjà consommé l'ensemble de l'enveloppe disponible jusqu'à 2020 : la FNAB publie l'état des budgets en région pour le financement des aides bio (voir tableau [ICI](#)).

« Un grand plan national sans budget à la hauteur des enjeux ne sera qu'un miroir aux alouettes qui permettra au gouvernement de surfer sur une vague qu'il n'a ni créée ni même entretenue. L'écart qui se creuse entre le terrain et Paris, entre les régions et le gouvernement, n'est pas pour nous rassurer alors que s'ouvre la discussion sur la prochaine PAC » conclut Guillaume Riou.

Contact presse :

Guillaume RIOU, président de la FNAB – 06 30 09 56 56